

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

**D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E**

**DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

S é a n c e d u 3 1 M a i 2 0 1 8

**Commune de
PAULHAN**

N° 2018/05/11

Date de la convocation	22 / 05 / 2018
	<u>Votes : 24</u>
Présents : 18	Pour : 24
Absents : 3	Contre : 0
Représentés : 6	Abstention : 0

L'an deux mille dix huit et le trente et un Mai,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROIG José, ROYON Sophie.

Etaient absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, WEHREMEIJER Patricia.

Procurations : - Mr ALAMBERT Elie à Mr JAURION Léon
- Mme ARNAUD-PONCY Pierrette à Mr ALEIX Bertrand
- Mr BONSIGNORI Vincent à Mr VALERO Claude
- Mme L'HOTE Valérie à Mr JAM Thierry
- Mme RICARD Christine à Mme GAVINET Isabelle
- Mr SEBASTIAN David à Mr ARNAUD Raymond

Objet : Motion de soutien au Collectiu Occitan

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180531-2018-05-11-DE
Date de télétransmission : 05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/06/2018

Une grande réforme du service public audio-visuel est actuellement préparée par le gouvernement.

C'est dans ce contexte que le collectif Collectiu Occitan souhaite défendre l'idée que parmi les orientations nouvelles, France 3 Occitanie devienne une vraie chaîne régionale à vocation généraliste.

Quatre demandes sont ainsi détaillées

- Présence quotidienne de l'occitan à la télévision publique régionale,
- Plus d'égalité dans le traitement des langues régionales par France 3,
- Que cette égalité s'applique aux radios locales du service public, celles du réseau France Bleu,
- Que France 3 Occitanie devienne une véritable télévision de pays, une « chaîne régionale à vocation généraliste », qu'elle maintienne et développe ses rédactions locales.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la motion de soutien aux demandes faites par le Collectiu Occitan.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la motion de soutien aux demandes faites par le Collectiu Occitan,
- Dit que la délibération sera :
 - o Transmise à Mme la Sous-préfète de Lodève,
 - o Notifiée à Monsieur le Président du collectif Collectiu Occitan,
 - o Publiée et affichée conformément aux règlements en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire,
Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180531-2018-05-11-DE
Date de télétransmission : 05/06/2018
Date de réception préfecture : 05/06/2018